Samedi 17 janvier 2015 - Salle des Associations

Assemblée Générale de Cell'Accueil

15 adhérents présents ou représentés et 2 non adhérents.

Rapport d'activités

(Les différents points abordés ont donné lieu à des échanges ; des réponses ont été apportées aux questions soulevées, des avis et précisions ont pu être donnés par divers intervenants dans l'assemblée).

Michelle Thobie, présidente de Cell'accueil expose la situation globale des 11 familles Roms présentes sur l'aire d'accueil, soit 39 personnes au total.

- 2 familles (Ion et Nina avec Milica, Florina et leur petite fille) ont quitté le terrain fin juin 2014 pour occuper un logement social dans le bourg du Cellier.
- 1 autre famille vient de quitter sa caravane : Cristi et Silvia avec Cristina ont emménagé le 12 janvier dernier dans un appartement qui leur a été attribué au Landreau. Cristina (5ans) va prendre le chemin de l'école du Landreau. Ils bénéficieront d'un accompagnement social de proximité.
- D'autres familles ont vu leur dossier « demande de logement social » être sélectionnés en 2014 pour un passage en commission d'attribution, sans avoir été retenu pour l'instant. Une quatrième famille va voir son dossier être soumis dans les prochains jours à une de ces commissions.

Mission d'évaluation sociale par « Une Famille Un Toit 44 »

La municipalité a fait appel en septembre à l'association « Une Famille Un Toit 44 » en lui confiant la mission d'assurer une évaluation sociale des familles présentes.

Débutée en retard par rapport à l'échéance annoncée, la mission n'en a pas moins été menée rondement et toutes les familles ont été reçues d'abord en couple et ensuite individuellement (à l'exception d'une famille absente du terrain à cette période). Elle s'est achevée juste avant Noël avec l'évaluation du terrain.

Une présentation sera faite lors d'une prochaine réunion du CCAS et pour l'instant l'association ne dispose d'aucun élément.

Scolarité

Le bilan est contrasté : Si la rentrée en septembre s'est bien passée, dans les semaines qui ont suivi la présence à l'école, même le matin, n'a pas toujours été régulière (en Roumanie, les cours n'ont lieu que le matin).

Sur les 3 enfants scolarisés en élémentaire, 1 seul a été assidu.

Côté maternelle (8 enfants, dont 2 en grande section) , la fréquentation est variable, certains ont manqué très souvent.

Il reste à reprendre l'accompagnement de soutien, demandé d'ailleurs par l'équipe enseignante et commencé au 1er trimestre, et le désintérêt affiché par certains des enfants n'encourage pas la poursuite des efforts des bénévoles.

Emploi

Il y a eu progression du volume d'activité d'une part pour les hommes (10 ont travaillé plus de 4 mois), mais aussi pour plusieurs femmes qui ont pu être embauchées en même temps que le mari ou compagnon (dont elles sont dépendantes pour leur déplacement).

Ainsi l'une d'entre elles a travaillé plus de 4 mois, une autre un mois et demi, et 4 autres près d'un mois.

Leur activité s'exerce sur 2 lieux :

- La Chapelle Basse Mer (éclaircissage, cueillette des pommes et taille de vigne)
- Petit-Mars (récolte radis, mâche, oignons et conditionnement)

La recherche d'autres types d'emploi passe par une maîtrise de la langue française que tous n'ont pas acquise.

Et c'est aussi ce niveau de français trop faible qui est un obstacle à une formation qualifiante.

Rapports avec la municipalité

2 rencontres ont eu lieu

- le 18 juin, où l'atmosphère était tendue : la préoccupation première de la municipalité étant le recouvrement des charges dues par les familles. Elle avait donné un délai de 3 mois pour obtenir une amélioration sensible de la situation sur le paiement de leurs dettes et l'état du terrain.

- Le 17 septembre, changement de ton : la municipalité affirme sa volonté de rechercher des solutions devant permettre aux familles Roms de sortir par le haut en faisant appel à « Une Famille Un Toit 44 »

Sur le plan logistique, l'association a soumis une demande de matériel électrique pour remédier aux coupures de courant récurrentes sur le terrain. Elle est restée à ce jour sans réponse.

Avant de passer au vote de ce rapport moral, un intervenant s'étonne que certains volets d'activité n'aient pas été traités. Il met en cause le fonctionnement de l'association sur le manque de communication vis-à-vis des adhérents et invite le bureau à s'interroger sur une certaine désaffection et le peu de renouvellement des adhérents.
Autre sujet de débat : l'apprentissage du français (qui se tient en partie sous la responsabilité du CCAS). Deux bénévoles qui participent à cette formation expriment leur point de vue divergent (difficultés d'obtenir une participation régulière et large, découragement devant le peu de motivation, bons moments malgré tout).

En conclusion des échanges que cela suscite, une participante suggère de tenir :
- soit un CA élargi où seraient définies les perspectives, chaque membre ayant voix consultative.
- Soit une Assemblée Générale Extraordinaire où chacun cette fois aurait voix délibérative.

La 1ère proposition est retenue.

Et l'on passe au vote.

Vote du rapport moral

votants :
- **pour : 11**
- **contre : 0**
- **abstentions : 4**

Rapport Financier

Gérard Dupuis , trésorier, présente ce rapport ainsi que le budget prévisionnel.

Exercice 2014

Recettes	TOTAL	481,00
	Adhésions	150,00
	Dons en nature	331,00
	Subventions	0,00

Dépenses	TOTAL	1 294,02
	Gestion	353,17
	Matériel	389,51
	Éducation	94,54
	Déplacements	338,20
	Divers	118,60

Solde de l'exercice -813,02

Vote du rapport financier

votants :
- **pour : 15**
- **contre : 0**
- **abstentions : 0**

Présentation du budget 2015

Budget 2015

Recettes	TOTAL	2 500,00
	Adhésions	200,00
	Dons en nature	300,00
	Subventions	2 000,00
Dépenses	TOTAL	2 500,00
	Gestion	400,00
	Matériel	400,00
	Education	1 250,00
	Déplacements	330,00
	Divers	120,00
Solde de l'exercice		**0,00**

Gestion	Frais postaux	145
	Frais divers	150
	Assurance	105
Education	Assurances	50
	Fournitures	200
	CACES	1 000

Est soulevée la question de l'absence de demandes de subventions auprès de différentes organisations. Côté mairie, l'association avait reçu une subvention en 2013. En 2014, la demande présentée trop tardivement (?) à la nouvelle municipalité n'avait pas été prise en compte. Pour 2015, il est demandé 2000 euros pour pouvoir fonctionner et assurer une formation.
Les demandes auprès d'autres organismes n'ont pas été établies faute de moyen en temps et de difficultés à présenter des dossiers relativement lourds à constituer.

Montant de l'Adhésion

La proposition de porter le montant de l'adhésion à 10 € minimum est approuvée à l'unanimité.

Renouvellement du CA

Le CA comprend 4 membres à ce jour :
Gérard Dupuis, Valérie Guillet, Michelle Thobie, André Thobie.

Un appel aux candidatures est lancé. Se portent candidat :
- Delphine Quesnot
- Gilles Bourdu

Vote à l'unanimité pour ces deux nouveaux membres.

La séance est levée.